



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de

**l'AMAP d'ABREST du**

**8 mars 2019**

**Association :** AMAP d'Abrest

**Siège :** Mairie d'Abrest  
Avenue de Vichy  
03200 ABREST

**Mail :** [amapdabrest1@gmail.com](mailto:amapdabrest1@gmail.com)

Le **8 mars 2019 à 18 heures**, les membres de l'association "AMAP d'ABREST" se sont réunis à ABREST, salle annexe de la mairie en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

Il a été établie une feuille d'émargements signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Quinze membres étaient présents, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément aux statuts, il est rappelé que le quorum n'est pas nécessaire.

Assistaient à cette réunion les producteurs : Sylvain GIRONDE, Nadine et Jean-Pierre LALLIAS. Mickaël VIAL s'est excusé de ne pouvoir être présent.

Monsieur le Maire d'Abrest était représenté par Mme GIRAUD, Adjointe.

La séance est présidée par M. Alain DESCOL, Président de l'AMAP, assisté de Mme Françoise GERBY, trésorière et de Mme Edith BONNOT, membre du Conseil d'Administration.

Mme BONNOT est désignée secrétaire de séance.

Après avoir remercié les personnes présentes le Président rappelle l'ordre du jour, soit :

- Rapports moral, d'activité et rapport financier
- Cotisation annuelle 2019
- Budget prévisionnel 2019
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- La parole aux producteurs, aux Amapiens
- Questions diverses

### **1. Rapport Moral 2018**

En 4 ans de fonctionnement l'ambiance de l'AMAP reste très conviviale autour des producteurs. Il est regrettable de constater que certains producteurs ne restent pas plus d'un an. Saluons notre maraîcher et notre producteur de viande pour leur fidélité.

Le Président rappelle les objectifs de l'AMAP et le choix de favoriser **une agriculture saine, biologique ou raisonnée**, distribuée **sans intermédiaire** en privilégiant les **circuits courts** et le contact avec les producteurs.

Ils s'engagent aussi à participer à la distribution hebdomadaire durant de l'année et à aider aux manifestations ponctuelles. La commande préalable est impérative.

Les membres du bureau se sont relayés tout au long de l'année pour tenir les permanences et coordonner les actions.

Remerciements sont adressés à la Mairie pour la mise à disposition gracieuse de la salle.

### **2. Rapport d'activités 2018**

**54 adhésions en 2018** (56 en 2017), **dont 47 cotisations**, 6 personnes se sont inscrites en fin d'année sans cotisation obligatoire et une personne a gagné son adhésion 2018.

Nous déplorons les départs successifs de

- Julien RIEUF, producteur de volailles bio, qui avait succédé à Sandrine BRUN ;

- Jean-Claude VINCENT producteur de fromage et yaourts BIO de brebis, chèvre et vache, de farines qui avait pris la suite de Michèle GODILLOT ;
- Timothée PARAN producteur de miel, pas assez présent ;
- Marie BLANZAT (les petits gâteaux de Marie) qui a cessé sa collaboration en fin d'année 2017.

Ces producteurs nous ont laissé entendre qu'ils ne rentabilisent pas leur déplacement.

Heureusement nous restent fidèles Sylvain GIRONDE et le GAEC LALLIAS (Nadine et Jean-Pierre).

Mickaël VIAL qui produit des escargots n'est plus très présent.

Le producteur d'agrumes Saveurs d'Andalousie a connu du succès.

#### Nos producteurs :

**Sylvain Gironde** : légumes ≈ 1.200 paniers sur l'année, légèrement en hausse par rapport à 2017 ;

**Nadine & Jean-Pierre LALLIAS** : 5.775€/2018, inférieur à 2017 mais avec une permanence en moins.

La participation à la foire bio en juin a généré 1 seule adhésion.

Des approches ont été faites pour faire venir de façon ponctuelle des producteurs sur d'autres produits tels que des fruits de saison sans conclusion effective, sauf pour les agrumes avec les Saveurs d'Andalousie qui ont réalisé 2 livraisons, les conditionnements pourraient à l'avenir faire l'objet de partage entre Amapiens.

L'AMAP se fait connaître par dépôt de flyers dans les boîtes aux lettres ou dépôt auprès d'associations, de lieux de passage ou affichage, bulletin municipal, le bouche à oreille car chacun doit se considérer comme acteur.

Adoption des rapports moral et d'activité : à l'unanimité

### **3. RAPPORT FINANCIER**

<b><u>Recettes 2018</u></b>		<b><u>Dépenses 2018</u></b>	
Adhésions	470,00 €	Fournitures de bureau	
Dons	50,00 €	Fournitures d'entretien	
Subvention	- €	Fournitures administratives	
Parts sociales CACF	0,54 €	Primes d'assurance	79,08 €
		Annonces et insertions	8,39 €
		Foires et expositions	
		Catalogues et imprimés	44,60 €
		Réceptions	26,16 €
		Frais postaux & de télécom°	11,40 €
		Services bancaires et assimilés	6,00 €
	520,54 €		175,63 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>344,91 €</b>		

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 est excédentaire de **344,91 €** (Recettes : 520,54€ Dépenses : 175,63€).

L'excédent cumulé des exercices antérieurs (869,26 €) et celui de 2018 (344,91€) est de **1.194,17 €**,

Soit un solde créditeur au Crédit Agricole de 1.167,27€ et un fonds de caisse de 26,90 €.

Adoption des rapports ci-dessus présentés : à l'unanimité

### **4. Montant de la cotisation 2019**

M. le Président propose :

- de maintenir 10 € l'adhésion ;
- d'inscrire le résultat de l'exercice antérieur au passif du report à nouveau 2019 et de donner quitus à la trésorière pour l'année 2018.

Adoption : à l'unanimité

## 5. Budget prévisionnel 2019

<u>Recettes 2019</u>		<u>Dépenses 2019</u>	
Adhésions	450.00 €	Fournitures de bureau	60.00 €
Dons	- €	Fournitures d'entretien	30.00 €
Subvention	- €	Fournitures administratives	100.00 €
Parts sociales CACF	0.54 €	Primes d'assurance	154.71 €
		Annonces et insertions	400.00 €
		Foires et expositions	100.00 €
		Catalogues et imprimés	250.00 €
		Réceptions	500.00 €
excédent antérieur	1194.17	Frais postaux & de télécom°	30.00 €
		Services bancaires et assimilés	20.00 €
	1 644.71 €		1 644.71 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- €</b>		

Adoption : à l'unanimité.

8 et 9 juin 2019

A noter : la Foire bio d'Abrest aura lieu les ~~25 et 26 juin 2019~~ : participation envisagée.

## 6. Renouvellement du Conseil d'Administration :

Se maintiennent : Alain DESCOLS, Françoise GERBY et Édith MONNOT. Peggy DAVERTON et Sylvain GREUZARD se retirent.

Appel à candidature est lancé : aucune nouvelle candidature.

Les membres du C.A. se réuniront prochainement pour composer le nouveau bureau.

## 7. Parole aux producteurs et aux Amapiens :

- Sylvain GIRONDE souhaite plus de régularité en ce qui concerne la présence des producteurs et d'engagement de la part des Amapiens quant à la régularité des commandes ;
- M. et Mme LALLIAS envisagent de venir tous les deux mois en fonction évidemment de leur production. Ils proposent de livrer des poulets toujours en fonction de la production et des œufs (étant entendu qu'il n'est pas rentable de venir de Lapalisse que pour des œufs ceux-ci seront proposés en même temps que la livraison de viande).
- Prévoir la prochaine assemblée générale plus tôt.

## Notre enquête :

Sur une soixantaine d'envoi nous avons eu 25 réponses, soit 40,3 %.

Il ressort que les Amapiens qui ont répondu sont majoritairement satisfaits de la qualité des produits, du rapport qualité/prix des produits et qu'ils recommandent l'AMAP autour d'eux.

A la demande de participation aux permanences : 8 personnes ont répondu favorablement, **un planning sera mis en place** et proposé aux bénévoles.

Quant à la participation au conseil d'administration : 8 réponses favorables (dont 1 à retirer, 2 non confirmées en AG, 2 pour des tâches ponctuelles et 3 pour composer le bureau).

Les améliorations souhaitées : + de producteurs, des fruits, des œufs et des produits laitiers.

*L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 19heures 30 et invite à partager le verre de l'amitié.*

**Alain DESCOLS, Président,**

**Édith MONNOT, secrétaire de séance,**